

Communiqué

Pour diffusion immédiate

DES RESPONSABILITÉS MAJEURES POUR SERGE MÉNARD

Bois-des-Filion, le mercredi 8 mars 2006- Le député du Bloc Québécois récemment réélu dans la circonscription de Marc-Aurèle-Fortin, Serge Ménard, a annoncé les dossiers qu'il pilotera à Ottawa au cours du présent mandat.

Serge Ménard représentera à nouveau le Bloc Québécois à titre de porte-parole de la Sécurité publique et de la Protection civile. « Le plan du gouvernement conservateur en matière de sécurité diffère grandement de celui du Bloc Québécois, mon mandat sera d'assurer que les lois en matière de sécurité respectent la vision traditionnelle des Québécois », a déclaré Serge Ménard.

Par ailleurs, ce dernier poursuivra aussi le travail d'analyse de la loi antiterroriste et veillera à ce que le registre des armes à feu reste en place. « Ce programme contribue à enrayer le mauvais usage des armes à feu et permet de réduire le nombre de décès, de blessures et de crimes liés aux armes à feu. Les Libéraux en ont fait une gestion malsaine, mais il reste que ce registre représente des avantages considérables en matière de sécurité », a renchéri Serge Ménard.

Le député a aussi souligné que le Bloc Québécois fera tout en son pouvoir pour que le gouvernement Harper respecte les promesses qu'il a faites aux Québécois pendant la campagne électorale. « Stephen Harper a promis d'agir comme un réel gouvernement minoritaire. Nous sommes prêts à collaborer avec son équipe et à discuter, enjeu par enjeu, des compromis qui iront dans le sens des intérêts du Québec, a déclaré Serge Ménard. Ce dernier faisait d'ailleurs référence aux promesses du Parti conservateur de régler le déséquilibre fiscal et d'accorder au Québec une place sur la scène internationale. « S'il ne respecte pas ses engagements, il trouvera sur son chemin des députés déterminés à défendre les dossiers qui vont dans le sens des intérêts des Québécois, a-t-il ajouté.

Rappelons que la session parlementaire débutera le lundi 3 avril prochain à Ottawa.